

ANNONCES GOUVERNEMENTALES PHASE 2 : L'IMPROVISATION, TOUJOURS !

Edouard Philippe et Jean-Michel Blanquer ont pris la parole le jeudi 28 mai pour annoncer les mesures prises à compter du 2 juin 2020. Sans surprise, pour ce qui concerne l'éducation nationale, l'improvisation continue.

MAINTIEN DU PROTOCOLE SANITAIRE MAIS PRESSION SUR LES PERSONNELS

Coté pile : Officiellement, maintien du protocole sanitaire. L'épidémie, bien qu'en reflux, est encore vivace, des dizaines d'écoles ont été fermées en France suite à des cas de COVID-19, et le gouvernement entend rassurer les parents. Les dernières études scientifiques confirment le rôle des espaces clos dans la diffusion de l'épidémie par aérosols.

Coté face : Dans le même temps, Jean Michel annonce, outre la réouverture de l'ensemble des classes de collèges, et celles des classes de lycée, la "réouverture progressive de 100% des écoles" et "un accueil pendant une partie de la semaine.", alors même qu'un nombre important d'écoles sont à leur capacité maximum d'accueil dans le cadre du protocole sanitaire. En début de semaine déjà, Jean Michel Blanquer appelait les parents à faire pression sur les enseignants pour qu'ils rescolarisent leur enfants, et Edouard Philippe appelait les parents en difficulté de garde à "engager le débat avec les communautés pédagogiques, les directeurs d'écoles, les enseignants". Une nouvelle fois, dans le 1er degré, la hiérarchie (Ministère, Recteurs, DASEN, IEN) se défait de son rôle organisateur et en fait peser la charge sur les directeurs/directrices d'écoles et les équipes éducatives, qui se retrouvent ainsi prises en étau entre les exigences sanitaires et les besoins de garde des parents qui s'accroissent puisque le gouvernement a limité les conditions d'accès au chômage partiel pour garde d'enfant à compter du premier Juin. L'envers du décor c'est donc : pression sur les équipes pour qu'elles augmentent à tout prix l'accueil des élèves.

Consciente de l'impact sur les familles, la CGT, sur le plan interprofessionnel, demande le maintien du bénéfice du chômage partiel pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs en garde d'enfant, et exige des moyens permettant l'accueil des élèves dans des conditions sanitaires garanties. La vie sociale doit reprendre, c'est une évidence, mais tout doit être fait pour éviter une deuxième vague et donc ne pas baisser la garde.

PILE JE GAGNE FACE TU PERDS

Encore une fois, on prend les choses à l'envers : plutôt que se baser sur le réel du terrain, sur l'expertise concrète des personnels pour préparer les conditions d'une reprise durable, ayant un sens pédagogique et préservant la santé des personnels, des élèves et de leurs familles, on commence par des annonces, et c'est aux personnels de se débrouiller ensuite sur le terrain avec les moyens du bord. L'implicite de ces injonctions contradictoires, c'est "accueillez quel qu'en soit le prix", Cela vaut pour les écoles, les collèges, les lycées, les LP.

En cas de contamination, cette politique permet au gouvernement de se défausser, en faisant porter au besoin la responsabilité sur les équipes qui n'auraient "pas bien respecté le protocole."

QUE FAIRE ?

La CGT Educ'action de l'Isère appelle les personnels à ne pas renoncer aux conditions sanitaires, et à **continuer à exiger la protection des personnels en utilisant tous les moyens à leur disposition** (Registre santé sécurité au travail, Droit d'alerte Danger grave et imminent, copie CHSCT, droit de retrait). D'autres conditions de reprise sont possibles, ayant un réel sens social et pédagogique, mais il faut que l'Education nationale et les collectivités mettent les moyens matériels (équipements de protection) et humains (recrutement) de manière durable.

Se syndiquer